

Fiche de données de sécurité

Norme CEE 88/379 DM 28/01/92

Date de Création 31 Mai 2009

Date d'impression 15 Avril 2010

F.	Facilement inflammable		Xn.	Nocif			C.	Corrosif	
	Inflammable		E.	Explosif			T.	Toxique	
Xi.	Irritant		O.	Comburant			Dangereux pour L'environnement		

ETIQUETTE N° : 3 + Xn

Raison sociale

Téléphone : 33 (0)5 45 69 21 21

Télécopie : 33 (0)5 45 69 38 89

Hi-Tec International
59 rue de l'Egalité
16160 GOND PONTOUVRE - FRANCE

C 99 Essence Méca-run

1. Identification du produit

- 1.1 Désignation commerciale : **C 99 Essence**
- 1.2 Fournisseur : - Fabricant : **X**
- Importateur
- Vendeur
- Service à contacter
- 1.3 Types d'utilisation (pour plus de détail, se reporter à la notice technique) : **ADDITIF DE COMBUSTION**
- 1.4 Autres données :

2. Composition/informations sur les composants

- Nom chimique : **Hydrocarbure 20 < cons < 50 : % pds** N° de CAS : **90622-57-4**
- Composants apportant un danger : **Désaromatisée Benzène < 50 ppm**
- Impuretés (présentant un danger) : **Soufre < 5 ppm**
- Autres données :

3. Identification des dangers

- 3.1 Principaux dangers : **R10 Inflammable, R65 NOCIF : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion et R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**
- 3.2 Risques spécifiques : **S é, S24/25, S26, S 46**
- 3.3 Principaux symptômes :

4. Premiers secours **C 99 Essence**

Voies respiratoires : Mettre rapidement à l'air la personne touchée, en utilisant une protection respiratoire appropriée. Pratiquer la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire, maintenir la personne au repos et consulter rapidement un médecin.

Voie cutanée : En cas de contact avec la peau, laver abondamment les parties atteintes avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements souillés, y compris les chaussures, et ne les réutiliser

qu'après nettoyage.

Voie oculaire : Laver abondamment les yeux à l'eau jusqu'à disparition de l'irritation. Si elle persiste, voir un spécialiste.

Voies digestives : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Voir médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction :
- Recommandés : **Extincteur à poudre, à mousse, eau pulvérisée.**
- Contre-indiqués : **Eau.**
- 5.2 Dangers spécifiques :

- 5.3 Méthodes particulières d'intervention :
- 5.4 Protection des intervenants : **Masque respiratoire autonome.**

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle _____

- 6.1 Précautions individuelles : **Couper l'électricité.**
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : **Eviter l'écoulement dans les égouts et le milieu naturel.**
- 6.3 Méthodes de nettoyage : **Endiguer le liquide. Absorber.**

7. Manipulation et stockage _____

- 7.1 Manipulation :
- Mesures techniques :
 - Précautions : **Mise à la terre des récipients.**
 - Conseils d'utilisation :
- 7.2 Stockage :
- Mesures techniques :
 - Conditions de stockage : **Température < à 35°C.**
 - Matières incompatibles : **Polystyrène.**
 - Matériaux d'emballage : **Fer, Polypropylène.**

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle _____

- 8.1 Mesures d'ordre Technique :
- 8.2 Paramètres de contrôle :
- 8.3 Equipements de protection individuelle :
- Protection respiratoire : **Aspiration des vapeurs ou masque.**
 - Protection des mains : **Gants.**
 - Protection des yeux : **Lunettes.**
 - Protection de la peau et du corps autre que les mains :

9. Propriétés physiques et chimiques _____ **C 99 Essence**

- 9.1 Etat Physiques :
- Forme : **Liquide fluide**
 - Couleur : **Incolore**
 - Odeur : **Pratiquement nulle**
- 9.2 Valeur du PH : **Non mesurable**
- 9.3 Température de décomposition : **> 200°C**
- 9.4 Point d'éclair : **> 60°C**
- 9.5 Température d'auto-inflammation : **> 200°C**
- 9.6 Caractéristiques d'explosivité :
- 9.7 Pression de vapeur :
- 9.8 Densité de vapeur :
- 9.9 Masse volumique : **0.875 Kg/Litre**
- 9.10 Solubilité : **Insoluble dans l'eau, soluble dans les hydrocarbures.**
- 9.11 Coefficient de partage n-octanol/eau :

10. Stabilité et réactivité _____

- 10.1 Stabilité : **Stable dans les conditions normales d'utilisation.**
- 10.2 Conditions à éviter :
- 10.3 Matières à éviter : **Agents oxydants forts.**
- 10.4 Produits de décomposition dangereux :

11. Informations toxicologiques _____

- 11.1 Toxicité aiguë :
- 11.2 Effets locaux : **Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.**
- 11.3 Sensibilisation :
- 11.4 Toxicité chronique :
- 11.5 Toxicité à long terme : **Dégraisse et dessèche la peau. Peu provoquer des migraines.**
- 11.6 Effets spécifiques :

12. Informations écologiques _____

- 12.1 Mobilité : **Volatile.**
- 12.2 Persistance/dégradabilité : **Biodégradable lentement.**
- 12.3 Bioaccumulation :
- 12.4 Ecotoxicité : **Ne présente pas une toxicité aigüe pour les organisme aquatiques.**
- 12.5 Autres :

13. Considérations relatives à l'élimination _____

Ne peut être mis, ni à la décharge, ni être évacué dans les égouts, les caniveaux, les cours d'eau naturels.
Peut être brûlé directement dans des installations adéquates.

14. Informations relatives au transport _____ **C 99 Essence**

Transport ONU n°3295	R.T.M.D.R.	RID/ADR	IMDG maritime	AOCI aérien
Classe	3			
Groupe, chiffre ou page	31c			
Etiquette(s)	3			
Code danger	30			
Code matière	3295			

CODE DOUANIER
2710 11 21

Note : emballage
quantité par colis :

Avion passager :

Avion cargo :

15. Informations réglementaires

Réglementations communautaires

R 10 : Inflammable

R 65 : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 52/53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S 23 : Ne pas respirer les vapeurs.

S 24/25 : Éviter le contact avec les yeux et la peau

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 46 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette.

16. Autres informations

Produit réservé aux moteurs essence 2 et 4 temps.

Date d'impression 15 Avril 2010

N.B. : Nos informations sont données de bonne foi, en l'état de nos connaissances actuelles. Nous pouvons apporter des modifications en fonction de nouvelles réglementations ou de connaissances techniques nouvelles.